



Réunion du Comité Syndical

du 20 mars 2014

CS -2.10

Avenant au marché de fourniture réactifs

Le vingtième jour du mois de mars de l'année deux mil quatorze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Roger-Serge TOUPENCE

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Daniel KUNTZ

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

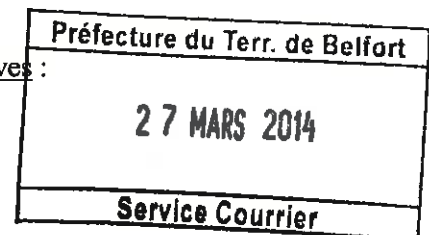
- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

C.C.S.T. : M. Jean LOCATELLI

Le quorum est atteint : 10 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Jean-Claude MATHEY, Denis JEANGERARD

Pouvoirs : NEANT

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Gérard GUYON, Roger GAUGLER, Mme. Alexia LAVALLEE

Pouvoirs : M. Hervé GRISEY donne pouvoir à M. Marcel GRAPIN

Mme. Alexia LAVALLEE donne pouvoir à M. Roger-Serge TOUPENCE

C.C.S.T. : M. Claude GIRARD

Pouvoir : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Daniel PASTORI, Mme. Céline RAGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T. : M. Xavier DOMON, Cédric PERRIN



Réunion du Comité Syndical

du 20 mars 2014

CS - 2.10 Avenant au marché « fourniture de réactifs »

RAPPORT
Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Le SERTRID a conclu en 2012 un marché relatif à la fourniture de réactifs pour le traitement des fumées de l'usine d'incinération d'ordures ménagères, avec l'entreprise BEAUSEIGNEUR pour le lot n°1 « fourniture d'urée », l'entreprise ECL pour le lot n°2 « fourniture de chaux vive » et l'entreprise RHEINBRAUN pour le lot n°3 « fourniture de coke de lignite ». Ce marché, d'une durée de deux à compter du 1^{er} janvier 2013, contient une clause de révision de prix utilisant l'indice EBI (énergie biens intermédiaires)

L'indice EBI en vigueur à la signature du marché a changé de base, et a été remplacé par l'indice EBI000 base 100 en 2010, avec un coefficient de raccordement de 1.1473.

Il est nécessaire d'établir un avenant afin de pouvoir établir la révision pour l'exercice 2014 des prix de base des trois lots du marché « fourniture de réactifs ».

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 avec les entreprises BEAUSEIGNEUR, ECL et RHEINBRAUN

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 20 mars 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le

conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le

Préfecture du Terr. de Belfort
27 MARS 2014
Service Courrier

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI